

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24429747***Déposé
17-09-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0467694606

Nom(en entier) : **H & D TECHNOLOGIE**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Chaussée d'Estaimpuis(H) 203
: 7712 Mouscron**Objet de l'acte :** DIVERS**RECTIFICATIF**

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 décembre 2023 devant le notaire Alain HENRY à Estaimpuis, contenait mise à jour des statuts de la société.

Cet acte a été publié aux annexes du Moniteur belge du 12 avril 2024 sous le n° 0387945.

Une erreur s'est glissée dans cette publication, en ce sens que l'objet de la société (article 3) doit se lire exclusivement comme suit à l'exclusion de tout autre texte :

"La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger pour compte propre ou compte de tiers et/ou en participation avec ceux-ci, la vente :

- De matériel hifi, vidéos, télévisions, réceptions satellite et antennes, ainsi que leur installation.
- De matériel téléphonique, bureautique, photographique et informatique.
- D'électroménager.
- De disques et autres supports préenregistrés ainsi que leur location.
- Matériel électrique, éclairage.
- De composants électroniques.
- De réception et distribution pour collectivités.
- De matériel de sonorisation professionnelle, d'éclairages et d'images.
- De structure d'éclairage et de mobilier de sonorisation.
- D'outillage.

La société a également pour objet la location de matériel de sonorisation, d'éclairage, d'image et de structures, d'événementiel, la commission sur ventes, les prestations de services, le dépannage, le transport et la livraison de matériel et son installation ainsi que l'installation électrique.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces services, à la réalisation de ces conditions.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou de nature à en favoriser la réalisation et le développement.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de souscription, de cession, de participation, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations et entreprises, tant en Belgique qu'à l'étranger.

La société peut exercer la ou les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur".

Alain HENRY, Notaire